

Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 35

JUILLET 2015



Agenda des Amis

Participation 02/
journée 07

d'animation
de l'IME

Les Sapins
à Rocroi

Bureau des 06/
Amis 07

Groupe de 07/
travail 07

Natura 2000
à Renwez

Comité de 17/
suivi 07
«LEADER»

Rencontre 17/
entre le Prési- 07

dent du PNR,
la Directrice de
l'équipe tech-
nique et les
Amis du Parc



2 escapades ferroviaires inédites cet été

Malgré l'arrêt (*temporaire*) de l'opération touristique "Train des Légendes", 2 escapades ferroviaires inédites sont proposées cet été dans le cadre des Rendez-vous du Parc. Deux animations gratuites qui permettront aux habitants et aux touristes de découvrir de manière originale la Vallée de la Meuse !

Si les partenaires (PNR, Offices de tourisme, SNCF...) ont décidé de mettre en stand-by l'opération "Train des Légendes" en 2015, afin de réfléchir à une nouvelle formule pour les prochaines éditions, 2 escapades ferroviaires sont tout de même programmées cet été.

Ces 2 escapades sont programmées dans le cadre des Rendez-vous du Parc, animations pour sensibiliser le grand-public aux patrimoines locaux, avec le concours de la SNCF, des Amis du Parc et de l'Office de tourisme des Boucles de Meuse et Semoy. Elles sont intégralement prises en charge par le PNR (trajet aller/retour en TER, animation et goûter) et sont donc gratuites pour les participants.

Samedi 25 juillet Joigny-sur-Meuse, tout l'monde descend !

C'est ici que commence la découverte des "à-côtés de la Voie-Verte"... pour tutoyer les Grands-ducs, emprunter les chemins des Moines et visiter la Grande légende.

-> de 13h30 à 18h, randonnée +/- 12km, 350m de dénivelé

-> Prévoir chaussures de marche, gourde d'eau et vêtement de pluie

Animée par l'Office de tourisme des Boucles de Meuse et Semoy

Les escapades ferroviaires en vallée de Meuse

Depuis Charleville-Mézières

SAMEDI 25 JUILLET > Direction Joigny-sur-Meuse Joigny-sur-Meuse, tout l'monde descend !
C'est ici que commence la découverte des "à-côtés de la Voie-Verte"... pour tutoyer les Grands-ducs, emprunter les chemins des Moines et visiter la Grande légende.
-> de 13h30 à 18h, randonnée +/- 12km, 350m de dénivelé
-> Prévoir chaussures de marche, gourde d'eau et vêtement de pluie
Animée par l'Office de tourisme des Boucles de Meuse et Semoy

SAMEDI 1er AOÛT > Direction Fumay Un chemin de fer et d'ardoises
Nous suivrons la Meuse et traverserons ces cités riches de leur passé industriel. Arrivés à l'une des dernières boucles du Fleuve, une balade vous fera découvrir la cité de l'ardoise, haut lieu du pays des scailleteux.
-> de 13h30 à 18h, balade tout public
-> Prévoir gourde d'eau et vêtement de pluie
Animée par les Amis du Parc et la commune de Fumay

Animations gratuites, comprenant un trajet commenté (aller/retour) en TER depuis la gare de Charleville-Mézières.
Nombre de places limité. Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57

SNCF Office de tourisme des Boucles de Meuse et Semoy Parc naturel régional des Ardennes

Samedi 1er août Direction Fumay

Un chemin de fer et d'ardoises

Nous suivrons la Meuse et traverserons ces cités riches de leur passé industriel. Arrivés à l'une des dernières boucles du Fleuve, une balade vous fera découvrir la cité de l'ardoise, haut lieu du pays des scailleteux.

-> de 13h30 à 18h, balade tout public

-> Prévoir gourde d'eau et vêtement de pluie

Animée par les Amis du Parc
et la commune de Fumay

Animations gratuites, comprenant un trajet commenté (aller/retour) en TER depuis la gare de Charleville-Mézières, une animation (randonnée ou visite) et un goûter.

Nombre de places limitées.

Réservation obligatoire auprès du Parc
au 03 24 42 90 57

Nous y étions

- Samedi 06 juin** - Lancement de la saison d'été du Musée de l'Association Minéralogique et Paléontologique de Bogny sur Meuse.
C'est une tradition. Comme il le fait chaque année, Bernard GIBOUT, son président, organise une visite du Musée de l'Association, suivie du verre de l'amitié. Cette année les visiteurs, élus et autres ont pu découvrir des locaux remis à neuf (électricité et peinture) et des collections toujours mieux présentées au public.
- Lundi 08 juin** - Conseil d'Administration de l'Association des Amis du Parc.
En cette période de l'année où chacun croule sous les activités diverses, le quorum n'a pas été obtenu. Le CA s'est transformé en réunion de travail qui a permis de préparer les activités futures (Prochains rendez-vous du Parc, LEADER, etc...)
- Mercredi 10 juin** - Séminaire « LEADER » à Rocroi pour préparer la présentation des différents projets des acteurs locaux.
- Mercredi 10 juin** - Assemblée générale de la Confédération des Amis des Parcs (forte d'une vingtaine d'associations).
Elle s'est tenue dans les locaux de la Fédération Nationale des PNR. Les relations de coopération entre la Fédération des PNR et la Confédération des Amis vont être « officialisées » par la signature d'une convention entre les deux parties (prélude très vraisemblable à la signature d'une convention du même type chez nous).
La Confédération s'organise en groupements régionaux pour faciliter les contacts entre associations.
- Samedi 13 juin** - Rendez-vous du Parc aux tourbières des Hauts-Buttés : une découverte passionnante du milieu naturel et de ses ramifications économiques. L'occasion pour les Amis de voir comment pourrait-on associer davantage la population locale à la conservation de ce qui constitue leur réserve d'eau.
- Jeudi 18 juin** - Rencontre annuelle des Conseils de Développement au CESER à Châlons en Champagne. Le thème en était « la Démocratie Participative. L'intérêt, pour les Amis du Parc, était de se sentir conforté dans le bien fondé des modalités de coopération établie avec le Syndicat Mixte qui sont les nôtres depuis la création de l'Association.
- Lundi 22 juin** - Comité Syndical à Les Mazures
Diverses délibérations financières ont été prises (compte financier 2014, affectation de crédits...)
L'engagement du Parc dans deux projets européens interreg 5 a été approuvé. L'un permettra au Parc de se porter candidat à un label « Géopark » (Label délivré par l'UNESCO), et le second, dénommé « Ardenne Écotourisme », permettra l'extension de L'espace VTT vers la Wallonie, la création de sentiers pédestres transfrontaliers, et le développement de « l'itinérance douce ». Les deux projets s'articulent autour d'un partenariat fort avec le Parc naturel voisin de VIROIN-HERMETTON.
L'emplacement définitif de la Maison du Parc a été arrêté : ce sera entre le Musée de la forêt et la route D988 (celle qui va à Revin), en bordure de la D140 (vers Sécheval) avec entrée sur cette dernière.
Avant le Comité, une rencontre entre les membres de l'équipe technique et quelques élus a permis de se faire une idée de l'activité déployée par le Parc. Impressionnant, tant par la qualité, que la quantité des réalisations.
- Mardi 23 juin** - La Communauté de Commune Ardennes-Thiérache est candidate pour accueillir la fête du Parc 2016. Une réunion préparatoire s'est tenue à Maubert-Fontaine. Elle a rassemblé, autour de Julien Crugnola et Quentin Wautot, Des élus de la communauté de communes, ainsi que Stanislas Wiatr, représentant les Amis du Parc.
- Jeudi 25 juin** - Réunion pour le lancement d'un observatoire urbain. Organisée par le Parc à l'intention des membres de la commission « Urbanisme et Patrimoine », elle a permis de présenter aux participants un certain nombre d'outils, destinés à optimiser l'occupation des sols pour le logement des habitants.

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la Charte du Parc naturel régional des Ardennes.

Prix du tourisme ardennais

Pour la 3^e année consécutive, Les Prix du Tourisme Ardennais ont récompensé, les talents et les initiatives touristiques privés du département.

Initiés en 2012 avec une première édition le 11 avril 2013, les Prix du Tourisme Ardennais sont organisés par l'Agence de Développement Touristique (ADT) des Ardennes à l'initiative du Conseil départemental et de la Préfecture des Ardennes. Cette manifestation a pour objectif de saluer et d'encourager les initiatives privées sur le territoire en matière de tourisme.

Benoît Huré, Président du Conseil départemental, Frédéric Perissat, Préfet des Ardennes et Dominique Arnould, Présidente de l'ADT ont débuté cette soirée avec un discours d'ouverture, suivi par les interventions des professionnels du tourisme (présentation des chiffres clés du tourisme, des missions de l'A.D.T des Ardennes et de ses nouveaux

visuels).

Parmi les 40 candidatures recueillies, quatre professionnels du tourisme se sont vus remettre un trophée et offrir la réalisation d'une vidéo promotionnelle sur leurs activités.

Les prestataires ayant reçu un prix sont :

- Animation du territoire : ARDENNES PATRIMOINE INSERTION (API)
- Image et Communication : CAP ARDENNES EVENTS
- Développement d'un produit touristique : NAVIMEUSE

Prix spécial « Coup de coeur du Jury » : DOMAINE DE LA MOTTE.



Rendez-vous du Parc

Samedi 04 Juillet à Revin - **La Faux, l'énergie d'un ruisseau (3ème volet)**

Autour du ruisseau de la Faux, découverte des équipements permettant de récupérer l'énergie du cours d'eau pour la production d'électricité.

De 14h à 17h ; balade +/- 4 km ; tout public ; gratuit

Prévoir chaussures de marches, gourde d'eau et vêtements de pluie

Réservation obligatoire auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Sortie organisée par Les Amis du Parc et animée par l'Association revinoise d'éducation et de loisirs (AREL)

Samedi 04 juillet à Givet et Vireux-Molhain

Richesses géologiques des réserves naturelles de la Pointe

Venez découvrir les trilobites et les fossiles du Mur des Douaniers ainsi que les particularités géologiques de la Pointe de Givet

De 14h à 17h ; tout public ; gratuit

Prévoir chaussures de marche, gourde d'eau et vêtements de pluie

Rendez vous sur le parking devant la Mairie à Vireux-Molhain

Animée par le Conservatoire des Espaces naturels de Champagne-Ardenne, l'Association minéralogique et paléontologique de Bagny sur Meuse et l'Office national des forêts.



Marchés de Pays

Vendredi 31 juillet
à partir de 15h30
à Renwez



Samedi 01 août
à partir de 10h00
à Givet

Aphorismes superstitieux ardennais (suite)

- Si deux filles se marient le même jour, l'une est heureuse et l'autre, forcément, sera malheureuse.
- Une épine, un éclat de bois, vous est-il rentré dans le doigt, dans la paume de la main, et ne pouvez-vous le retirer ? Appliquez sur la main, du côté opposé où est rentré l'épine ou l'éclat de bois, un petit morceau de peau de couleuvre, et l'épine ou l'éclat de bois ne tardera pas à sortir seul.
- Pour les piqûres, vous dites : « Pointe sur pointe, que Dieu bénisse la pointe et que dessus cette pointe il ne s'amasse pas plus de plaie (ou de pûs) qu'en sainte-plaie de Notre Seigneur. » Vous répétez trois fois et vous soufflerez ensuite sur la partie piquée.
- Pour cicatriser les crevasses et aussi les prévenir, il faut les enduire de graisse de taupe.
- Pour faire passer les douleurs de reins et les points de côté, il faut boire du café noir dans lequel on a fait dissoudre, en nombre impair, des crottes de brebis desséchées.
- Si le matin, lorsque vous vous levez, vous voyez voler des moineaux, des corbeaux, des pies ou des buses, tout, dans la journée, vous arrivera comme

vous le souhaitez.

- Autre moyen de connaître le temps. Vous coupez un oignon en douze que vous mettez dans une assiette en le recouvrant de sel. Chaque morceau dont le sel boit le jus de l'oignon représente un mois humide, ceux dont le sel ne s'imbibe pas représentent les mois secs.
- S'il pleut quand le soleil luit, c'est signe que le diable bat sa fille.
- Lorsqu'une poule couve des œufs pondus le vendredi saint, les poules qui en proviennent changent sept fois de couleur dans l'année.
- L'haleine forte du loup rend muet l'imprudent qui la respire.
- Pour n'avoir jamais mal aux dents, il suffit de ne pas manger de viande les jours de grandes fêtes.
- Pour n'avoir jamais de coliques, il faut se rouler à terre aussitôt qu'on entend le premier chant du coucou.

*Christine Dupont - Tiré de l'ouvrage Traditions
Légendes et Contes d'Albert Meyrac*

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org

Nom : Prénom : Structure :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel : N° Siret :

Adhésion : Personne physique : 10 € Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0003 6478 481

BIC : CEPFRPP513

Fait à Le :

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes
amisparcardennes@gmail.com www.amisparcardennes.org

Signature

Adhésion à envoyer à :

Patrice Germain, 26 T rue Royale, 08230 Rocroi

**Adhésion
2015**